

Annecy, le 11 janvier 2021

POPULATION

La campagne de recensement se déroulera du 20 janvier au 26 février 2022

La nouvelle campagne de recensement débute prochainement. Une équipe de 27 agents recenseurs a été recrutée pour recenser les 6 000 logements tirés au sort par l'INSEE sur l'ensemble du territoire de la Ville d'Annecy.

Les agents recenseurs seront munis d'une carte certifiant qu'ils sont bien mandatés par la Ville pour se rendre au domicile des personnes, leur expliquer la démarche, les modalités et la finalité de ce recensement.

Ils remettront à leurs interlocuteurs des identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne ou des questionnaires papier qu'ils viendront ensuite récupérer à un moment convenu avec les habitants.

Une enquête dans le respect des règles sanitaires.

L'enquête se déroulera dans des conditions garantissant la sécurité sanitaire des agents mais aussi des personnes recensées.

Le port du masque sera obligatoire pour les agents durant toute la phase de collecte.

Les agents ne doivent pas entrer au domicile des personnes ; les échanges se tiendront sur le palier en respectant une distanciation physique de rigueur. Ils conviendront ensemble de la manière la plus adaptée pour la récupération des questionnaires papier.

La réponse par internet, sur le site de l'INSEE www.le-recensement-et-moi.fr devra être systématiquement proposée et privilégiée ; ses avantages en terme de sécurité sanitaire seront mis en avant.

25 agents recenseurs sur les 27 nécessaires ont été recrutés. Deux postes restent encore à pourvoir. Pour postuler : elections@annecy.fr

Au 1er janvier 2018 (en vigueur au 1er janvier 2021)

La population totale s'élevait à 131 481